



belleville
DEMOCRATIE

THE BELLEVILLE
Journal of the Bellevalle Valley

JANVIER 2010
N° 72



Husqvarna®

Nouveau
concessionnaire



SAV assuré par nos soins

LOUIS ET DAVIGNON

Zone artisanale – 55430 BELLEVILLE – 03 29 84 34 00

Minipôle de la Mourière – 54490 PIENNES – 03 82 21 01 01

Zone Le Bouvret – 55110 DUN-SUR-MEUSE – 03 29 86 50 41

Zone industrielle – 55500 VELAINES – 03 29 78 21 21

Patrick MARTIN



EXPLOITANT FORESTIER

Elagage et Bottage

Vente de Bois de chauffage



29, rue du Cdt Kaynal

55430 BELLEVILLE/MEUSE

Tél. 03 29 83 94 42

(à partir de 19 heures)

Portable 06 07 84 94 14

BELLEVILLE INFORM@TIQUE
" MICROLOGIS "

GREFF David

124, Rue du Gal de Gaulle
55430
BELLEVILLE SUR MEUSE

03.29.86.73.73



SECURIVAL

Equipement
Protection de l'Individu

Anna Valente

Port. 06 87 41 14 92

securival@wanadoo.fr

Rue Jean Claude DURET - Zone du Wameau - 55430 BELLEVILLE
Tél. 03 29 84 30 71 - Fax 03 29 84 36 80

Socopa

Bravo la viande !



Socopa Est

8, rue Alfred Sauvy • B.P. 22 - 55430 Belleville
Tél. 03.29.86.54.51 • Fax 03.29.86.77.14

AMBULANCES - TAXIS - VSL CLIMATISÉS

DAILLY Jean et Fils sàrl



56, rue Gal de Gaulle
55430 BELLEVILLE
- BUREAU -

12, rue Gal Séré de Rivière
LES PLANCHETTES
55100 VERDUN



03.29.84.30.87

Agrément 55.01.77

Le mot du Maire



Bellevilloises, Bellevillois,

Le Maire et les membres du Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2010.

Au seuil de ce nouvel an, je forme des vœux les plus sincères pour la réussite de vos projets, professionnels comme personnels.

Que 2010 vous apporte, ainsi qu'à vos familles, joie et santé. En ce qui concerne la gouvernance, mon ambition demeure encore et toujours d'être proche de vous, de vos préoccupations et de vous aider en vous apportant des informations et du soutien qui vous sont utiles dans la vie quotidienne ; reflet de la vie et des évolutions de la cité bellevilloise, le bulletin municipal continuera d'accompagner en 2010, tous les projets, toutes les fêtes et manifestations, la vie de tous les jours. Aussi, nouvelle année, nouveaux défis ! Je ne doute pas que nous saurons, cette année encore continuer à bâtir ensemble la dynamique de notre Commune en élaborant le Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan d'Occupation des Sols « POS » en vigueur, date de 1997 et a subi plusieurs révisions et modifications. Sa transformation en Plan Local d'Urbanisme « PLU », outil de base issu de la loi SRU du 13 décembre 2000 relève d'une nécessité d'adaptation réglementaire d'une part, et de l'opportunité de disposer d'un outil plus performant permettant à une équipe municipale récemment renouvelée de réaliser son projet politique en matière d'urbanisme.

Par délibération du 25 septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de transformer le Plan d'Occupation des Sols « P O S » en P L U « Plan Local d'Urbanisme ». Le concours de la DDE ne peut plus s'envisager autrement que sous la forme d'une assistance et de conseil, selon les modalités et conditions qui se révéleront possibles pour cette administration. Il convient alors de désigner un bureau d'études privé qui sera chargé de la mise en œuvre de la procédure qui pourra s'étaler sur une ou deux années. La délibération du 25 septembre 2008 a été confirmée le 28 mai 2009 et autorise le Maire à opérer une mise en concurrence de bureaux d'études spécialisés, afin de transformer le POS en PLU, sur l'ensemble du territoire communal.

L'Etat sera sollicité pour la dotation financière au titre de l'établissement et la mise en œuvre des documents d'urbanisme prévue aux articles L 1614-9 et R 1614-47 du code général des collectivités territoriales et de tous autres organismes susceptibles de participer au financement et fixe les modalités de la procédure et de la concertation.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur le Maire ou son représentant délégué à l'urbanisme pour renseigner le public sur ce sujet ainsi que la transmission de la délibération aux autorités et organismes mentionnés à l'article L 123-6 du code de l'urbanisme. Le Maire est mandaté en conformité avec les articles R 123-15 et suivants du code de l'urbanisme, de conduire la procédure de révision/élaboration du Plan Local d'urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui traduit un projet urbain. Il comprend un programme d'aménagement et règlemente

l'utilisation des sols. A la fois prospectif et réglementaire, le PLU permet de délivrer les autorisations de construire.

Il doit être éclairé et justifié par un rapport de présentation qui expose un diagnostic de l'état initial de l'environnement et une analyse des besoins prévisibles de la commune, en termes de développement économique, d'aménagement, d'environnement, d'habitat, de commerces, de transports, d'équipements et de services. Ce rapport explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce dernier est le cœur du PLU. Il définit le projet territorial (orientations générales d'aménagement et d'urbanisme) de la commune. Il se présente sous la forme d'un document non technique, qui ne doit comporter que quelques pages et permettre un débat clair au Conseil Municipal. Les orientations d'aménagement du PLU et son règlement doivent être définis en cohérence avec le PADD. Par ailleurs, l'évolution d'un PLU a lieu selon des procédures différentes (modification ou révision) selon que les changements envisagés modifient ou non l'économie générale du PADD (article L 123-13). Mais le PADD n'est pas opposable aux personnes pour l'exécution de travaux et aménagements.

Les orientations d'aménagement d'un PLU portent sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, à réhabiliter, à restructurer ou à aménager. Elles peuvent prévoir des actions et opérations d'aménagement, notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune. Elles peuvent aussi prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics (alinéa 3 de l'article L 123-1). Ces orientations sont opposables aux tiers puisque l'alinéa 2 de l'article L 123-5 précise que les travaux ou les opérations menés sur le territoire couvert par un PLU doivent être compatibles avec elles (et avec leurs documents graphiques).

Le règlement du PLU, dont le contenu et la portée juridique sont indissociables des documents cartographiques qui l'accompagnent, définit le zonage de la commune. Il fixe également les règles applicables dans chacune des zones. Jusqu'à la loi de mobilisation pour le logement du 25 mars 2009 (J. O. du 27/03/02009), l'article L 123-1 du code de l'urbanisme distinguait ainsi quatorze domaines dans lesquels les règlements de zones pouvaient édicter des règles. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, ces règlements peuvent comporter de nouvelles rubriques, l'une sur la possibilité de fixer une proportion de logements d'une taille minimale, l'autre relative à la délimitation de secteurs où, en cas de réalisation d'un programme de logements, un pourcentage de ce programme doit être affecté à des catégories définies de logements. L'alinéa 1 de l'article 123-5 précise que le règlement et ses documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux, construction, plantations, creusements ou exhaussements des sols, pour la création de lotissements et l'ouverture des installations classées appartenant aux catégories déterminées dans le plan. Enfin, un PLU doit couvrir l'intégralité du territoire de la commune, sauf lorsqu'une partie du territoire

communal est couverte par un plan de sauvegarde et de mise en valeur, il doit aussi aujourd'hui répondre à l'objectif de développement durable, il s'agit de rechercher un équilibre entre les sphères économique, sociale et environnementale. Cet objectif supérieur doit guider les réflexions communales, mieux réfléchir les zones d'urbanisation futures.

- Prendre en compte l'urbanisation récente avec un classement de zone adaptée
- Préserver les paysages naturels et urbains
- Prendre en compte l'étude paysagère de la côte de Belleville
- Maintenir la cohérence du cœur ancien
- Limiter l'impact visuel de l'urbanisation
- Ouvrir le règlement, à l'utilisation des énergies renouvelables et aux constructions durables (constructions en bois, toitures, terrasses végétalisées. . .)
- Etablir un projet à l'écoute des besoins exprimés par les acteurs du Territoire (économiques, associatifs, CODECOM de Charny, collectivités et communes ou sites, autres. . .)
- Prendre en compte les besoins en stationnement pour tous les types d'utilisateurs (poids-lourds, véhicules légers, vélos, motos).

Je suis convaincu que la réflexion doit être menée dès que possible. En effet, de nombreux exemples montrent qu'il ne suffit pas d'attendre les événements susceptibles de se produire mais qu'il est bien préférable de les anticiper en se préparant à les accueillir.

Comptant sur la participation de tous pour dynamiser notre petite ville, dans notre Meuse, qui souffre, je vous adresse à chacune et à chacun, Bellevillois, Bellevillois, tous mes vœux pour la nouvelle année afin qu'ensemble, plutôt que de rester passifs, nous consolidions notre avenir, celui de Belleville et de ses habitants.

Ma satisfaction et celle de la Municipalité, c'est que nos actions recueillent votre adhésion, notre meilleure récompense : c'est de voir nos efforts relayés et prolongés par de multiples initiatives. Et enfin, j'ai toujours eu comme seule ambition, celle de servir tous les jours notre Commune, ses habitants, mais aussi notre Canton et notre Département.

J'aime avec mes collègues du Conseil Municipal, construire, agir, résoudre certains problèmes qui se posent dans une société en crise, qui évolue bien souvent dans l'égoïsme et l'hypocrisie.

Je crois, en cette période de vœux, en mon combat de chaque instant et dans les valeurs que je défends pour notre Belleville. C'est aussi pour cela que je tiens au nom de la municipalité à rendre hommage à toutes les associations et à tous les bénévoles qui œuvrent pour les autres. Que les célébrations de Noël et du Nouvel An apportent à chacun la chaleur et le bonheur d'une main tendue, cordiale et solidaire.

Je crois aussi que tout se mérite et qu'au final l'effort est toujours payant !

Excellentes fêtes à Toutes et à Tous !

Bien cordialement et bien fidèlement à vous.

Bien terminer 2009 pour bien commencer 2010.

Votre Maire, **Yves PELTIER**

Conseiller Général du Canton de Charny
et du Champ de Bataille de Verdun

Vice Président du Conseil Général de la Meuse
« Délégué à l'environnement, au cadre de vie, à l'énergie,
à l'eau et à l'assainissement »

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2009

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - de valider l'aménagement du carrefour Driant / Mangin / République au niveau des travaux en sachant qu'il sera complété par l'enfouissement ou l'effacement des réseaux.
- 2 - de compléter l'attribution des subventions :
 - Art Mature : 100 euros
 - Hand ball club (Belleville-Thierville-Verdun) : 300 euros
 - Club de Karaté : 300 euros.
- 3 - de valider les décisions modificatives de crédit au budget général et budget du lotissement du fait de la renégociation de l'emprunt affecté au lotissement.
- 4 - de valider le projet de l'EPFL (établissement public foncier de Lorraine) concernant la reconversion des anciens fours à chaux. Ce projet retient l'hypothèse d'un secteur d'habitat.
- 5 - de recourir aux services d'un hydro-géologue agréé dans le cadre du dossier de stockage des déchets inertes dans la carrière de Montgrignon.

- 6 - de valider l'avenant au marché de voirie 2008-2009, soit 36 794,80 euros pour l'ajout de travaux chemin des Brouillards, chemin de la Carrière, rue du Pré la Saul, avenue Demenois.

- 7 - de valider l'encaissement de chèques pour un montant de 1 915,32 euros.

Séance du 10 septembre 2009

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 - de valider la convention concernant la semaine du cyclotourisme qui se déroulera la première semaine d'août 2010.
- 2 - de désigner deux membres du conseil municipal pour le comité de pilotage créé par la Communauté de Communes de CHARNY dans le cadre de l'élaboration du DICRIM (document d'informations communales sur les risques majeurs) et du PCS (plan communal de sauvegarde) :
 - Maurice TOUSSAINT : titulaire
 - Jacques CHAMP : suppléant.
- 3 - de valider le bail pour le logement communal au 19 rue du Général de Gaulle à M. et Mme HUMBERT.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 4 - de céder la parcelle communale AC 274 pour une contenance de 24 ca au prix de 240 euros à M. et Mme JOB. 5 - d'encaisser les chèques provenant de GRDF, de ventes de terrains et de parts sociales pour un montant total de 7 778,73 euros. 6 - d'accepter l'admission en non valeur au niveau du service des eaux pour un montant de 219,87 euros. 7 - de rembourser le comité des fêtes de Belleville-sur-Meuse qui a participé aux frais de piscine du centre de loisirs pour un montant de 260,70 euros. 8 - de reverser les taxes foncières et les taxes locales d'équipement de la zone économique du Wameau comme prévu par la loi à la Communauté de Communes de CHARNY pour un montant de 25 000 euros. 9 - d'adhérer à Meuse Initiative, soit 160 euros. | <ul style="list-style-type: none"> 10 - de valider la procédure de révision simplifiée du plan d'occupation des sols, d'ajouter à l'enquête publique nécessaire à cette révision le déclassement de voirie publique. 11 - de valider les travaux de réparation à la Maison de l'Enfance. 12 - de renoncer à l'acquisition de la parcelle AE 886. 13 - d'accepter une étape du circuit de Lorraine, ce sera le 22 mai 2009. 14 - de valider le contrat groupe Préviades pour le personnel. 15 - de valider la convention avec Monsieur le Préfet pour la procédure Actes en vue de la dématérialisation des actes administratifs. 16 - de valider l'aménagement du carrefour Driant / Mangin / République et secteur proche avec l'effacement des réseaux. |
|---|--|

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Cette liste récapitulative retrace les principales actions, mais il faut noter et souligner le travail effectué par les agents des services techniques au quotidien. A savoir tout l'entretien des espaces verts de la commune, le fleurissement, l'entretien régulier dans les bâtiments communaux ou intercommunaux (écoles, halle des sports, bâtiments des associations), l'entretien de la voirie communale et des chemins, la vérification régulière de l'éclairage public, les interventions sur le réseau d'eau (réparation des fuites et gestion du réseau), l'aide apportée aux associations lors de l'organisation de leurs manifestations. Ce dernier point est à souligner car cela représente beaucoup de temps donné par les services techniques aux associations qui ajouté aux subventions votées chaque année montre le soutien actif et concret à la vie associative. A noter : lors des intempéries hivernales les voies communales sont dégagées par les agents des services techniques communaux suivant un ordre de priorité : les itinéraires de transports scolaires et urbains, les giratoires, les intersections, les écoles, les endroits à risque.

De plus il est rappelé que le déneigement des trottoirs est de la responsabilité de chaque riverain.

TRAVAUX TERMINES :

- le nettoyage annuel des cuves des quatre châteaux d'eau ;
- la remise en peinture des bâtiments du club d'aviron ;
- l'extension de la bibliothèque ;
- la remise à niveau des systèmes de gestion dans les châteaux d'eau ;
- le changement de panneaux de signalisation dans la commune ;
- la peinture routière ;

- l'entretien du terrain de football : carottages et réfection du gazon ;
- l'aménagement des espaces verts au Grand Trise.

TRAVAUX ET ÉTUDE EN COURS :

- aménagement du virage et carrefour des rues République, Driant, de Gaulle et Mangin : le dossier a été repris par le cabinet Paysage Atelier en maîtrise d'œuvre ; les demandes de subventions sont faites (Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Codecom) ; le dossier a été complété par l'effacement des réseaux ;

- le dossier d'aménagement paysager de la rue Aristide Briand : suite à la procédure de consultation pour appel à maîtrise d'œuvre privée le bureau d'études BCI a été retenu afin de poursuivre le projet engagé par la DDE et préparer le dossier à présenter aux différents partenaires financiers ;
- aménagement du bassin d'orage au lotissement du Grand Trise ;
- le changement des luminaires rue de Douaumont ;
- la pose de l'éclairage public chemin de Décauville ;
- la rénovation des toilettes de la salle des fêtes ;
- la pose d'abribus ;
- la pose de panneaux d'affichage public.

état actuel



état projeté



La rentrée 2009/2010 à Belleville

EFFECTIFS

ECOLE ELEMENTAIRE MAGINOT

Direction : M^{me} CUMFT

CP	M ^{me} SOWINSKI	17 élèves
	M ^{lle} GLADIEUX	19 élèves
CE1	M ^{me} GIRON	21 élèves
CE1	M ^{me} BERNET	13 élèves
CE2	M ^{me} BERNET	8 élèves
CE2	M ^{me} PARRAIN	25 élèves
	M ^{me} CUMFT	
CE2	M ^{me} DAVANNE	11 élèves
CM1	M ^{me} DAVANNE	12 élèves
CM1	M. COLLET	21 élèves
CM2	M ^{me} LEFORT	24 élèves
CM2	M ^{me} MESSAGER	23 élèves

Total 194 élèves

ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Direction : M^{me} FISCHER qui assurait la direction depuis deux ans a été nommée Principale adjointe de collège à la rentrée. C'est M^{me} CHARRUE qui a repris ses fonctions.

Tout-petits :	M ^{me} MUTELET	5 élèves
Petits :	M ^{me} MUTELET	20 élèves
Tout-petits :	M ^{me} GONCE	5 élèves
Petits :	M ^{me} GONCE	20 élèves
Petits :	M ^{me} CHARRUE	12 élèves
Moyens :	M ^{me} CHARRUE	7 élèves
Moyens :	M ^{me} ROHRBACH	21 élèves
Grands :	M ^{lle} LEROUX	24 élèves
Grands :	M ^{me} CIRÉ	24 élèves

Total 138 élèves

TRAVAUX

Avec tous les travaux d'entretien réalisés par les Services Techniques municipaux dans les deux groupes scolaires : électricité, plomberie, espaces verts, agencement de salles de classe, etc, une salle de classe à l'école maternelle a été entièrement rénovée par l'entreprise GALLONE.

GARDERIE

Lieu : Ecole élémentaire, dans les locaux existants préfabriqués, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Le coût forfaitaire quel que soit le nombre d'heures de fréquentation : 2,74 euros/jour.

CANTINE

Pour les enfants de l'Ecole élémentaire Maginot.

Lieu : Collège de Thierville-sur-Meuse.

Jour : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h30 à 13h30.

Transport : car de ramassage scolaire, rassemblement avant repas à l' Ecole élémentaire de Belleville.

Accueil après repas : Préfabriqué Ecole élémentaire.

Coût journalier cantine : 4,50 euros pour les permanents et 5,00 euros pour les occasionnels.

Les élèves de l'Ecole maternelle Charles Perrault, âgés de 3 ans révolus, déjeunent sur place depuis la rentrée, où les repas sont livrés.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Les clubs d'Aviron, d'Echecs et de Tir à l'Arc poursuivent leur intervention au niveau du Contrat Educatif Local, mais à notre grand regret, l'activité modélisme ne peut avoir lieu cette année faute d'animateur. En revanche, le Tennis-club de Bras-Belleville et l'Harmonie municipale de Belleville ont souhaité s'inscrire dans le projet. Une soixantaine d'enfants bénéficient des actions de ce contrat

Merci à tous les animateurs qui s'investissent auprès des jeunes.

Horaires d'ouverture de la Mairie de BELLEVILLE Tél. 03 29 84 31 81

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00 (permanence état-civil)



Horaires d'ouverture de la CODECOM de CHARNY

Zone des Marronniers
Tél. 03 29 84 33 44

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Ecole Élémentaire Maginot

Cette année l'équipe enseignante accueille près de 200 élèves sur 9 classes du CP au CM2.

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint notre équipe : M^{me} Foucher et M^{me} Davanne. Ainsi que M^{me} Duchêne au secrétariat de la direction.

Dans le cadre du projet culturel mis en place sur la CODECOM de Charny, l'école participera à des activités sur l'année, à savoir :

- échange entre les grandes sections maternelles et les CP élémentaires autour de la danse.
- Les CE1 collaboreront avec un artiste sur le thème du jardin.
- Les CM1 de Monsieur Collet continuent le projet d'échange avec l'Allemagne et sont partis en octobre une semaine pour découvrir la région de Thuringe.
- Les CE2 et les CM2 vont s'intéresser au développement durable.

L'équipe enseignante et la directrice souhaite à tous une année scolaire très studieuse.



Retour sur des pratiques peu élégantes : afin que vous le sachiez.

Courrier rédigé de façon soit-disant "collégiale" par les Parents d'élèves, à l'issue du Conseil de l'Ecole élémentaire en date du 16 juin 2009.

PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE - ANNÉE 2008 - 2009
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAGINOT À BELLEVILLE

COPIE

Belleville le 10^{er} Juin 2009
ARRIVÉ LE
1^{er} JUIL 2009

Madame la Présidente,
CODECOM CHARNY

Lors du dernier conseil d'école de Belleville du 16 Juin 2008, nous avons relevé que les élus reprochaient aux occupants de l'école la contamination importante de chauffage du bâtiment en évacuant les portes ouvertes...

C'est stupéfiant, sachant que vous avez entrepris des travaux de toiture et, malgré notre demande, vous n'avez pas jugé bon de prévoir l'isolation...

Renseignements pris, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que sur un projet spécifique d'isolation sur des bâtiments publics, L'ADEME complète les subventions pour atteindre 80%... D'autre part dans le cadre d'actions pour le développement durable le GIP (labo de Durt) peut encore compléter le tout...

Encore depuis vingt ans, les parents demandent que le communal ou le CODECOM/ se penchent enfin globalement sur cette école. Dans votre bilan énergétique, savez-vous au moins ce que « pleu » la garderie qui non seulement net en arrière-plan mais est aussi une passoire à calories.

Elle représente à elle seule plus de 25% de la note.

Depuis 20 ans cela finit par faire choir.

Les travaux ont toujours été faits sous la pression des parents

Un groupe de parents avait demandé une restauration et une garderie en 1965 le provisoire fut installé en 81

Nous avions dans une lettre ouverte, demandé des isolations de plancher, des fenêtres-porte, le remplacement des fenêtres, les escaliers extérieurs et les grilles en 1990. Les travaux ont été faits, partiellement, 7 ans plus tard sans respecter aucune norme (l'hygiène est passée à la trappe, l'accessibilité, la sécurité et le développement durable aussi). Ensuite nous avions travaillé pendant 2 ans avec les enfants et les institute à un projet pour le calor qui fut rendu en 87. Jamais ces demandes n'ont été prises en compte et nous ne faisons pas pression. Jamais vous n'avez traité les demandes comme sérieuses.

La classe sous combles qui a été désertée puisque les enfants ne pouvaient pas supporter le soleil derrière la vitre plein Sud (42° relevée) sera reprise en fonctionnement dès que les parents auront moins d'efforts. Vous avez même osé proposer, faute d'une solution pérenne, des petits climatiseurs ménagers... sachant tous les germes que ça peut véhiculer, qui plus est dans une classe avec des jeunes enfants...

On connaît donc des travaux comme des persiennes

Nous vous avons d'ailleurs toujours demandé un regard ainsi que les institutions sur ce qui pouvait être envisagé, jamais nous n'avons été entendus.

Aujourd'hui cette école qui a un potentiel important, il y a encore ces beaux volumes inexploités, n'est pas pris correctement en considération. Vous diriez pourtant, vous n'êtes cependant pas les champions du monde du montage de dossier

Sur le cas de l'école de Charny, vous avez échappé à la subvention, alors que Sonay qui était dans le même cas que vous l'a décroché sans l'aide du Conseiller Général...

Les parents d'élèves ont été élus sur une profession de foi qui spécifiait leur rôle et leur vigilance sur les problèmes d'accueil, d'amélioration des bâtiments, des sanitaires, des conditions d'accessibilité et de sécurité. Nous sommes dans notre rôle. Nous croyons l'écart avec des bâtiments neufs ou rénovés. Sonay avait rénové son école ancienne, il y a 15 ans qu'est un exemple aujourd'hui.

Vous avez fait le choix de penser que tout allait bien et que l'on pouvait s'occuper d'autres sites.

Vous êtes présidente de la Codecom, vous ne portez pas les dossiers de votre commune et vous portez mal les dossiers de la Codecom.

Il faut réagir et se remettre au travail. Les parents d'élèves demandent que les questions qu'ils portent soient sérieusement prises en considération et ne veulent pas d'excuses toutes faites pour ne pas faire les choses.

Notre cas semble un peu évaluer depuis que nous avons le regard extérieur de Madame Pequet qui ne connaît cependant pas toute l'histoire de ce dossier.

Les institutions ne sont pas responsables de la note de chauffage à cause des portes mal fermées qui de toute façon ne changent pas fondamentalement l'inertie, et d'autre part si les portes-portes sont défectueuses il faut les changer. Revoyez plutôt votre copie du côté de l'isolation et du côté de la calamiteuse garderie, faites réaliser des diagnostics sérieux et continuez à pousser un projet pour les sanitaires, vous pourrez ensuite nous parler de gestion de l'eau et d'économie.

Dans l'espoir que notre cri soit entendu, Recevez Madame la Présidente nos respectueuses salutations

Aloïz LAVINA
Virginie LABBE
Patrick DUCHÊNE
Sylvie PRATI
Marc GENIN
Corinne THOMAS MOULET
Catherine GIRARD
Corinne BURATI
Angélique SANTOS

Copie aux élus présidents de la Codecom - Copie aux institutions

Mme Sarah Angélique
A l'attention de Mme Thomas-Moulet et M. Lavie.

Je viens de lire avec un grand intérêt le pamphlet que vous m'avez présenté
vraiment comme une lettre contestant l'oubli de l'école au toit de l'école
primaire de Belleville. Je suis fort étonné par votre façon d'agir, et ceci
pour plusieurs raisons.

- La première est, bien entendu, votre outil d'envoi où signer à ma place une
lettre que je n'ai jamais vue, lue et dont le contenu abusif, agressif, voire
vindicatif me consterne. Comme vous l'avez si gentiment envisagé, jamais je n'aurais
accepté de signer un billet dont vous seuls êtes responsables.

- Ensuite, vous m'avez averti(e) jeudi 2 juillet à 11h30 devant l'école primaire en
me disant que vous me feriez voir pour signature le brouillon de cette lettre à
16h30 ce même jour, prétextant que la lettre en elle-même n'était pas encore
rédigée. Or après enquête auprès de représentants de parents d'élèves, vous
avez cette lettre sur vous à ce moment là (et son son brouillon) car ils l'ont
signée à 11h30 en venant rechercher leurs enfants. Vous avez bien l'intention de
ne pas me la montrer et avez déjà décidé de votre démarche agressive et
maladroite. Je ne vous apprend pas que le faux et l'usage de faux sont des
délits punissables par la loi.

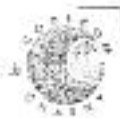
- Etant arrivé à l'école au moment même de la sonnerie de 11h30, je n'ai pas
assisté au forcing que vous avez fait pour avoir les signatures de plusieurs
représentants de parents d'élèves, qui, selon les témoignages que j'ai reçus, ont
contesté pas tant le fond que la forme de ce qui était écrit. Ils contestent
explicitement l'absence du manque de civilité de votre lettre, en disant que d'ils
étaient d'accord avec certains points du contenu. Ils n'appréciaient pas votre
façon inappropriée de vous adresser à Mme la Présidente de la Communauté. Vous
vous sentez alors désemparé, M. Lavie, reprochant aux représentants de ne pas
rester les autres représentants de parents d'élèves. Utiliser l'intimidation et la
crainte pour obtenir ce que vous voulez est une pratique déplorable. Nombreux y
ont vu là une lettre non représentative de l'opinion générale mais une tentative
d'ordre personnelle ne servant qu'à la personne l'ayant écrite.

Savoir que je suis profondément déçu par votre comportement irrévérencieux,
faux et volontairement délictueux.

ZOOM SUR LA VIE SCOLAIRE

**Ci-contre,
démenti d'une co-signataire
"présumée"
du courrier ci-avant.**

**Ci-dessous,
mise au point
de Madame la Présidente
de la CODECOM de CHARNY,
co-signée par
M. le Maire de BELLEVILLE.**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARNY

20 100 CHARNY SUR CHOSE

Mme Marie-Paule SOUBRIER
Présidente de la Communauté de
Communes de Charny
1^{ère} adjointe au Maire
de BELLEVILLE SUR MEUSE

Mme

Déléguée de Parents d'élèves
De l'école élémentaire Maginot
De BELLEVILLE SUR MEUSE

CHARNY le 3 juillet 2009

Affaire suivie par Christine DUBAIX
RÉF. MPCS0008219

Ccuj : votre courrier du 1^{er} juillet 2009

Madame, Monsieur,

Après lecture de votre message, j'ai eu un instant que vous étiez encore en campagne
électorale. Mais non, vous semez bien en 2009, plus d'un an après le scrutin des municipalités. Alors
est-ce une dernière rancœur suite à l'échec de Madame Corine THOMAS-MOULET en mars 2008 ou
déjà le début d'une campagne de vue des prochaines élections départementales ?

Il est vrai que votre lettre écrite par les délégués de parents d'élèves suite au dernier conseil
cité est assez peu claire. Je rappelle que l'école est laïque et ne peut être le creuset d'une
liste politique. Or depuis plusieurs années, certains délégués de parents d'élèves ont oublié les
objectifs d'un conseil d'école et se lancent dans attaques politiques vis-à-vis de la Municipalité
Bellevilloise et de la Communauté de Communes de CHARNY. C'est donc au nom de la commune de
BELLEVILLE, de son Maire et de la Communauté de Communes de CHARNY que je tiens à apporter
une mise au point.

Quand vous parlez de nom des parents (que vous n'informez pas), il est bon de rappeler que
vous avez été élu par 130 voix sur 381 votants (36% de participation). Je pense que les 67% de non
votants ne se désintéressent pas pour autant de l'école mais ils ne souhaitent pas confondre les
prérogatives des représentants qui ont signé l'ordre de l'école, la vie professionnelle et la
politique.

Au niveau de la Commune, nous cessent de cesser le travail effectué depuis plus de 20 ans
par les différents adjoints qui ont géré la compétence scolaire et qui avaient à cœur de favoriser la
plus possible école. Le budget scolaire était une priorité pour le commune. Des travaux d'entretien
ont été réalisés : les plafonds ont été abaissés et isolés, les fenêtres ont été changées, le système de
chauffage a été remplacé, des aménagements importants ont été réalisés.

Parce de développement durable. C'est il fait partie de la réflexion dans le montage des
dossiers. Mais le développement durable se préte aussi au débat des postes quotidiens. Je serais
responsable de ne pas demander aux représentants de former les postes annuels car ils sont
bénévoles avec des tâches et que la température extérieure est de -10° ! C'est sans parler de multiples
intentions que de prétendre que nous attendons l'attention des parents pour remettre en service la
dépense sous contrainte : nous assumons notre responsabilité et ferons ce qu'il y a à faire. Je tiens à
préciser que la demande des enseignants provient des enseignants.

Il est constaté que BELLEVILLE, et la Communauté de Communes de CHARNY n'ont pas eu de
la production des parents pour réaliser ces travaux. Or, étant donné la présence de Madame
MOULET au conseil d'école (quelques années), les travaux se sont effectués en toute transparence,
effacement et en toute confiance.

Sur rapport aux subventions, c'est-à-dire que l'agent de développement local de la
Communauté de Communes de CHARNY passe son temps à réfléchir à bon droit sur le tableau.
Ses notes inscrites et celles des vice-présidents les dossiers sont établis en vue des recherches de
subventions. A l'heure actuelle, seules les études restent disponibles à hauteur de 50%.

Concernant le dossier de l'école de CHARNY à celui de l'école de STEVAY démontre bien la
relation entre les deux communes de l'habitation des subventions. Les dossiers sont
différents, les réalisations doivent être séparées.

Pour CHARNY, toutes les interventions, y compris celle de notre conseiller général M. Yves
PELTIER, le Conseil Général n'a pas vu à décaler à son règlement concernant les sites de la
commune de STEVAY où les dossiers se trouvent dans la même commune, c'est à dire au même site.

Nous avons tous que Madame MOULET est architecte ; le concours de BELLEVILLE SUR
MEUSE et la Communauté de Communes de CHARNY le conseil d'urbanisme, mais celle-ci doit gérer
les réalisations de la ville des parents de Belleville sur Meuse dans le cadre de la commune de Belleville sur Meuse.

Concernant mes fonctions, jusqu'à présent, en tant que vice-président, les délégués communautaires et le
personnel ne sont concernés et sont concernés du travail effectué récemment par Madame
THOMAS-MOULET Maire Général de la Meuse (2^{ème} Vice-Présidente de Département) après Madame la
Présidente qui, lors de sa venue à CHARNY le 22 juin 2009, n'a apprécié la démission de Madame
MOULET que les nombreux parents en tant que parents.

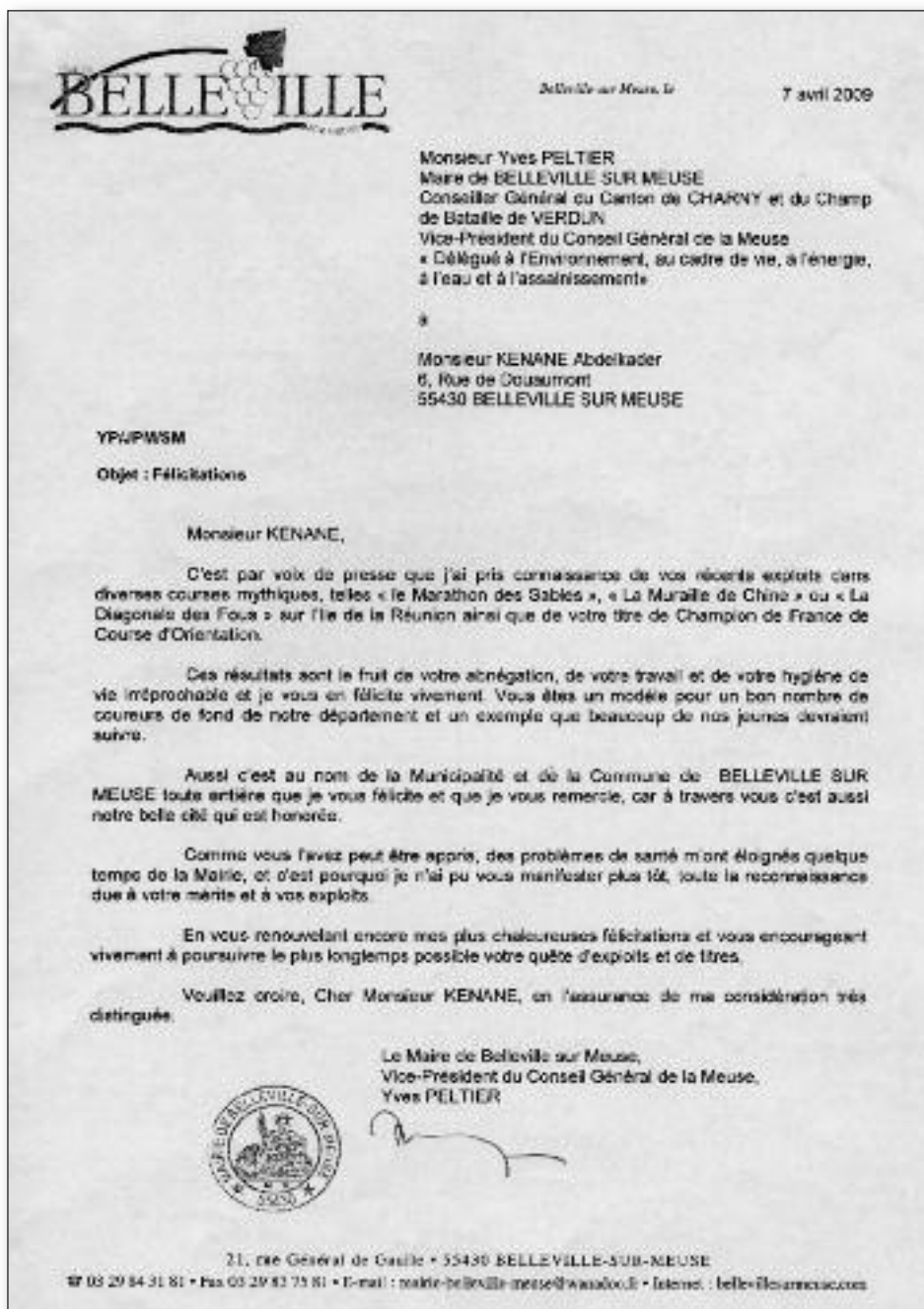
Pour conclure, je tiens à rappeler que l'école est laïque et ne peut être le creuset d'une
liste politique. Or depuis plusieurs années, certains délégués de parents d'élèves ont oublié les
objectifs d'un conseil d'école et se lancent dans attaques politiques vis-à-vis de la Municipalité
Bellevilloise et de la Communauté de Communes de CHARNY. C'est donc au nom de la commune de
BELLEVILLE, de son Maire et de la Communauté de Communes de CHARNY que je tiens à apporter
une mise au point.

Savoir que je suis profondément déçu par votre comportement irrévérencieux,
faux et volontairement délictueux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Conseiller Général de la Meuse de CHARNY
Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
Yves PELTIER

La Présidente
de la Communauté de Communes
Marie-Paule SOUBRIER



COMPORTEMENT CITOYEN

Adopter la bonne attitude !

Régulièrement, nous sommes confrontés à des incivilités, que ce soit dans nos quartiers (crottes de chiens, détritrus sur les trottoirs, mégots et papiers divers, canettes jetées çà et là), dans notre voisinage (impolitesse, tapage, etc), ou sur la route (infractions multiples, stationnement anarchique, etc).

Au moment de la sortie des écoles, à Charles Perrault ou place Maginot, on voit arriver un flux impressionnant de voitures venues récupérer les enfants, alors que certains habitent à proximité et que d'autres pourraient utiliser les bus spécialement affrétés ; et bien souvent, les emplacements matérialisés réservés aux bus ou aux handicapés sont occupés par des automobilistes sans gêne, inconscients du danger qu'ils créent en obligeant les chauffeurs à rester en double file pour faire monter les enfants.

La citoyenneté passe par le respect de l'autre, la politesse, la courtoisie, alors, PARENTS, éduquez vos enfants en leur donnant le bon exemple !



La vitesse

Si la vitesse est dépassée, comme le disait un célèbre slogan des années passées, elle n'en reste pas moins d'actualité. Au-delà des drames qu'elle peut générer, c'est au quotidien qu'il faut y penser. Et pour cela, quelques chiffres sont bons à rappeler.

En voiture, entre le moment où nous apercevons un obstacle, et le moment où nous allons commencer à

freiner, il va s'écouler 1 seconde. Peu de temps, me direz vous, mais rapporté à la vitesse du véhicule, ça change tout. La distance d'arrêt, dans les meilleures conditions de freinage (sol sec et freins en bon état), est proportionnelle à la vitesse.

Rien ne vaut la lecture d'un petit tableau :

Vitesse	20 km/h	30 km/h	50 km/h	70 km/h	90 km/h	110 km/h	130 km/h
Distance de freinage	2 mètres	5 mètres	14 mètres	28 mètres	46 mètres	68 mètres	95 mètres
Temps de parcours	0,4 seconde	0,6 seconde	1,0 seconde	1,4 seconde	1,8 seconde	2,2 seconde	2,6 seconde

On s'aperçoit qu'à 50 km/h la distance parcourue n'est pas négligeable ! Ce qui explique les limitations de vitesse dans les zones dangereuses : aux abords des écoles, ou à des endroits réputés sensibles, par exemple. Le temps gagné par des excès de vitesse

ne se justifie pas. Les quelques minutes grignotées nous aurons fait, probablement, prendre des risques inconsidérés. Adaptez votre vitesse en permanence en fonction de l'état de vos pneus, des conditions météo et de la circulation.

En espérant que vous n'aurez pas lu cet article trop vite...

Entretien annuel des chaudières

Si vous êtes propriétaire d'une chaudière, vous êtes tenu de l'entretenir tous les ans. Cette obligation concerne les machines alimentées par des combustibles gazeux, liquides ou solides dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kW. La vérification comprend un nettoyage et un réglage, mais aussi des conseils relatifs à son utilisation ou à un éventuel remplacement. Cet entretien doit être effectué par un professionnel qui remettra au propriétaire une attestation à conserver deux ans.

Décret n° 2009.649 du 9 juin 2009.

Modification du circuit de ramassage scolaire pour les élèves des écoles PRIMAIRE et MATERNELLE de BELLEVILLE à compter du 1^{er} Janvier 2010.

A la demande des parents d'élèves, et de la commune de Belleville, les services du SMATUV en collaboration avec BUS-EST ont adopté la possibilité de marquer l'arrêt « QUINZE QUARTS » situé à la limite du lotissement « LE GRAND TRISE » sur la ligne scolaire n° 13.

Les horaires de passage
sont les suivants :

QUINZE QUARTS

08h12 13h12

12h11 17h11

INFO DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MEUSE

Accès gratuit au réseau Intermodal des transports de la Meuse pour les demandeurs d'emploi

Les bénéficiaires de ces mesures d'urgence pour l'insertion professionnelle et l'emploi sont : les demandeurs d'emploi inscrits ou en cours d'inscription au Pôle Emploi, bénéficiaires du RSA ou non, les licenciés économiques ayant qualité de stagiaires de la formation professionnelle, les mineurs de 16 à 18 ans - date anniversaire - ayant quitté le dispositif scolaire, rentrant en stage de formation (étant exclus les stages pratiques intégrés dans un cursus scolaire ou d'apprentissage).

Des bons de transport, exclusivement utilisables sur le réseau départemental RITM (Réseau

Intermodal des Transports de la Meuse) et des formulaires de demande d'abonnement sont à disposition des relais ci-dessous :

- Agences du Pôle Emploi ;
- Maison de l'Emploi Meusienne ;
- Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- Caisse d'Allocations Familiales ;
- CAP Emploi ;
- Centre Social d'Argonne ;
- AMIE ;
- Centre Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale ;
- Missions Locales ;
- Services départementaux concernés (UTAS ou Service des transports).



ILCG DU VERDUNOIS
Belleville - Thieville - Verdun
14, rue des Tanneries - 55100 VERDUN
Tél./Fax. : 03.29.83.92.15
E-mail : ileg.verdun@wanadoo.fr

UNE ASSOCIATION
AU SERVICE DES RETRAITES ET
DES PERSONNES ÂGÉES



- Pour être à votre écoute.
- Vous orienter vers un service, une association, un professionnel en vous communiquant adresse et/ou n° de téléphone.
- Vous aider dans vos démarches (aide à l'amélioration de l'habitat, aide à domicile, téléalarme).
- Vous permettre de vous inscrire dans différents ateliers (gym senior, atelier mémoire, atelier équilibre, atelier informatique...).
- Rompre l'isolement et favoriser les liens sociaux grâce à notre équipe de visiteurs à domicile (lecture, discussion, jeux de cartes...).
- Vous informer, par le biais de conférences, sur différents thèmes (apnée du sommeil, troubles cardio-respiratoires...).

PERMANENCE

14, Rue des Tanneries - Verdun

**LUNDI - MARDI - JEUDI ET VENDREDI
DE 10H A 12H**

Réduisons vite nos déchets, ça déborde...

90 % de la population interrogée affirme avoir conscience des enjeux du tri sélectif et de la nécessité de réduire la quantité de notre production d'ordures ménagères.

2 autres rappels utiles

Propriété des conteneurs (bacs) à déchets

S'ils sont mis gratuitement à disposition des usagers, ils sont et doivent demeurer propriété de la collectivité (il est hélas trop fréquent de constater leur déménagement en même temps que le mobilier de personnes changeant de résidence).

Lorsque je déménage, je laisse - après nettoyage - mon bac à déchets, en façade de mon ancienne résidence.

Coût des sacs de tri sélectif

Ces sacs BLEU pour les corps plats (Journaux - revues - papiers) et JAUNE pour les corps creux (emballages ménagers : bouteilles plastiques - boîtes métalliques - briques en carton) sont fournis gratuitement aux usagers sur simple demande en Secrétariat Mairie, et leur utilisation est vivement souhaitée (par utilisation il faut comprendre " BON USAGE ", c'est-à-dire en faire usage pour leur seule destination : le tri sélectif et non pas l'emballage de déchets résiduels ou banals).

Car ces sacs ont un coût non négligeable pour la collectivité, à savoir : 100 000 sacs sont nécessaires pour couvrir les besoins de la Communauté de Communes de CHARNY pour une période de 12 mois, ce qui représente une dépense de 5 085 Euros TTC.

En conclusion :

- j'utilise les sacs mis à ma disposition ;
- je respecte leur bon usage ;
- je ne présente à la collecte que des sacs pleins.

390 KG
DE DÉCHETS
PAR PERSONNE
ET PAR AN
C'EST BEAUCOUP,
ET SI ON
AGISSAIT
AUTREMENT ?

En adoptant des gestes simples,
on peut réduire ses déchets.



Pour connaître les bons gestes,
rendez-vous sur
reduisonsnosdechets.fr






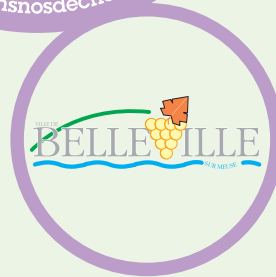
Je limite les emballages
reduisonsnosdechets.fr




Je fais du compost
reduisonsnosdechets.fr

Je limite mes impressions
reduisonsnosdechets.fr



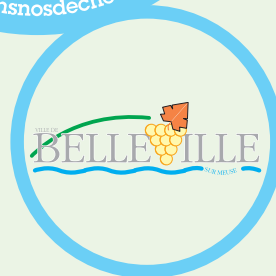

J'utilise des piles rechargeables
reduisonsnosdechets.fr

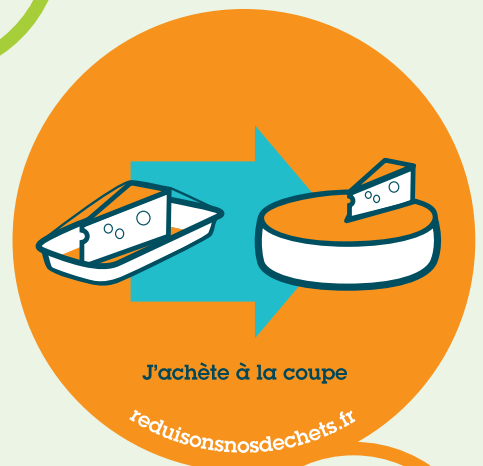



Je donne des vêtements
reduisonsnosdechets.fr




Je fais réparer mes appareils
reduisonsnosdechets.fr





Pour connaître
les bons gestes,
rendez-vous sur
reduisonsnosdechets.fr

Les grands peupliers verts

Les grands peupliers verts s'agitent dans le vent,
Dansent allègrement
Une valse à trois temps.

Les grands peupliers verts s'essoufflent dans le vent,
Ils perdent lentement
Leurs écailles d'argent.

Écoutez-les frémir tout au long des rivières
Quand montent leurs prières
Aux chants des lavandières.

Les grands peupliers verts gémissent dans le vent,
Pleurant éperdument
Leurs écailles d'argent.

Les grands peupliers verts retrouvent au beau temps
Leurs écailles d'argent
Ils dansent dans le vent,
La chanson du printemps.

Hélène Vestier,

Lauréate de l'Académie Française 1967.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées en Mairie, impérativement **avant le jeudi 31 Décembre 2009.**

Fleurissement

Malgré un été sec, la commune a su se parer de couleurs estivales pour que la traversée de notre ville soit la plus agréable possible. Mais des efforts de nos concitoyens sont à noter. Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à « cette réussite florale » en soit remerciés.



Bilan accueil de loisirs

Mairie de Belleville - Août 2009

Cette année le centre a accueilli en moyenne une cinquantaine d'enfants par semaine.

L'équipe d'animation a mis en place des animations de qualité (théâtre, spectacle de marionnettes, cuisine, animation de repas, jeux extérieurs, concours de chants...) et un grand soin a été apporté notamment à l'aménagement de l'espace. Les thèmes de chaque semaine (les contes de fées, semaine décalée, faites la fête et télé star) ont permis de créer un environnement convivial et permettant aux enfants de se sentir « ailleurs ».



Un grand jeu a été organisé chaque semaine pour l'ensemble des enfants. De même qu'une rencontre parents/enfants (cette rencontre a permis aux familles de se retrouver autour de jeux de style kermesse ou casino).

Les enfants ont pu participer à différentes activités en extérieur : piscine, kayak, cinéma, pêche, camping, visite de la caserne des pompiers, nuits dans un gîte, visite d'une ferme, tir à l'arc, promenades en forêt, pique-nique...

Une intervenante du GESAM a mené une activité jeux d'oppositions avec les plus grands.

La location d'une structure gonflable a permis de clôturer le centre dans la joie et la bonne humeur.

20 ans déjà...

* 1989 : les canons résonnent sur la place. Y avait-il la révolution ?

Cinq mille spectateurs s'étaient donné rendez-vous pour assister au spectacle SON & LUMIERE présenté par le comité des Fêtes dans le cadre du bicentenaire de la Révolution Française. Une affluence jamais vue à Belleville. Un succès populaire mais aussi une réussite artistique. Les nombreux bénévoles qui, durant des semaines ont œuvré auprès du comité de fêtes, le groupe de couturières pour la réalisation des costumes, le groupe de monteurs qui ont édifié le monumental décor de la Bastille, les réalisateurs de décors et d'accessoires et tous ceux qui de près ou de loin se sont investis dans cette évocation, ont permis à un large public de passer une superbe soirée clôturée par un magnifique feu d'artifice.



Les nombreux bénévoles qui, durant des semaines ont œuvré auprès du comité de fêtes, le groupe de couturières pour la réalisation des costumes, le groupe de monteurs qui ont édifié le monumental décor de la Bastille, les réalisateurs de décors et d'accessoires et tous ceux qui de près ou de loin se sont investis dans cette évocation, ont permis à un large public de passer une superbe soirée clôturée par un magnifique feu d'artifice.

* Les tennismen voient se concrétiser la finition des deux courts de tennis, ainsi que la première tranche de voirie et parking.

* L'agrandissement du bureau de poste est décidé fin septembre 1989. Les usagers pourront ainsi découvrir une nouvelle organisation.

* Le rond-point BLAIRET est inauguré en présence du conseil municipal et de personnalités civiles et militaires.

C'était, il y a ... 20 ans !

LE CIRQUE

Le cirque PREIN, dirigé par Alexis PREIN, qui sillonne toute la France, a fait une halte dans la commune les 14 et 15 août. Il y a produit 2 représentations sous le chapiteau installé sur la place Maginot. Les enfants ont eu le bonheur d'admirer divers animaux et, parmi eux, lama, chameau et taureau d'Afrique. Les jongleurs, équilibristes et trapézistes ont enchanté le public, sans oublier, bien sûr, ceux que tous les bambins attendaient : les clowns.

De bons souvenirs de la période estivale.



Pierre CHAUNU,

un des plus grands historiens français, nous a quittés

Tristesse pour notre département de la Meuse, et pour Belleville-sur-Meuse en particulier, à l'annonce du décès de Monsieur Pierre CHAUNU.

Le 17 août 1923, Pierre CHAUNU naissait à BELLEVILLE-SUR-MEUSE dans la maison familiale de la rue de la République, « à la lisière du champ de bataille » comme il le soulignait. Son père, employé aux chemins de fer, fût un combattant de la Grande Guerre, ce qui marquât fortement l'enfance de Pierre CHAUNU.

Après de brillantes études (agrégation d'histoire en 1947), il revint en MEUSE pour enseigner au lycée Poincaré à BAR-LE-DUC. Entre 1948 et 1951, il séjourne à MADRID et à SEVILLE à l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques. Revenu en France, il est tout d'abord professeur, puis chargé de cours à la faculté de PARIS, puis attaché de recherche au CNRS. Enfin, il s'établit à CAEN où il devient maître de conférences et professeur à l'Université.

Pierre CHAUNU était un grand spécialiste français de la démographie historique, mesurant les faits mais surtout les analysant par rapport à la sociologie, l'économie ou les sciences religieuses.

Avec l'accord de la famille, la commune rendra hommage à Pierre CHAUNU en donnant son nom à une rue ou à une place de Belleville-sur-Meuse.

Toutes nos sincères condoléances à Madame CHAUNU et sa famille.



Les br@nks

Brodequins tout-terrain, camouflage 100 % girafe, la compagnie des branks, dans le cadre du festival « Convergences », a su faire souffler un vent de folie sur la place Maginot. Et comme cette folie se partage, les musiciens de l'harmonie Saint-Sébastien s'étaient joints à cette musique un peu déjantée mais oh combien entraînante. Le public s'est pris au jeu en suivant dans les rue de Belleville cette joyeuse équipée !

On en redemande !!!

LA VIE ASSOCIATIVE

L'HARMONIE MUNICIPALE

Saint-Sébastien

Les activités de l'Harmonie Municipale de Belleville ont repris au mois de septembre avec ses répétitions les vendredis soirs à 20H30 dans les locaux associatifs du Parc à Ballons.

Après les quelques traditionnelles commémorations auxquelles l'Harmonie a participé, nous avons organisé un second loto en octobre et fêté aussi la Saint-Nicolas en collaboration avec le comité des fêtes.

Nous remercions les Bellevillois de l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé lors de la manifestation du festival « Convergences ». En effet, chacun aura pu apprécier la nouveauté de ce spectacle que nous avons partagé avec la compagnie AZIMUT.

Les projets :

Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le week-end des 23 et 24 janvier 2010 pour :

- Un concert gratuit de la Saint Sébastien.
- Un loto.



Activité :

Cette année, nous démarrons une nouvelle activité avec le Contrat Educatif Local : 10 enfants y sont inscrits et assistent assidument. Les enfants sont très doués et intéressés.

La formation :

La municipalité contribue généreusement à la formation des musiciens de l'Harmonie, mais aussi des Bellevillois inscrits au conservatoire de musique avec lequel nous avons passé une convention.

**Se renseigner auprès de
M. VALLERIN au 03/29/84/46/87.**





Comité des fêtes

DERNIÈRE MINUTE

Grâce au soutien du Comité des Fêtes, les enfants belleillois n'ont pas été oubliés par SAINT-NICOLAS (le Père Fouettard n'ayant pas eu à intervenir).



Photo de Sandrine (Est Républicain).

ASSOCIATION FERROVIPHILE BELLEVILLE 55

29, rue St-Victor - 55100 VERDUN - Tél. 03 29 86 05 44

Président : Jean-Pierre CLINQUART

3, rue Chanteraine - 57680 Novéant-sur-Moselle - Tél./Fax 03 87 52 86 15

ENCORE UNE RENTRÉE STUDIOUSE



Comme chaque année et comme tout un chacun, l'AFB a suspendu ses activités pendant l'été, vacances obligent. Mais après ce passage ensoleillé il a fallu s'y remettre. C'est ce que les membres de l'AFB n'ont pas manqué de faire.

Si les éternels travaux de finition et de remodelage des divers réseaux de trains miniatures mobilisent toujours bon nombre d'actifs, nous avons eu à déplorer notre incapacité à poursuivre les activités C.E.L., comme par le passé, faute de disponibilité des membres intervenants.

Bien entendu, l'AFB s'est déplacée à l'occasion de diverses expositions : **JARNY, NANCY (54), HAYANGE (57), EPERNAY (51) et CINEY (Belgique)**, où nous sommes déjà inscrits.

L'activité se poursuit avec la préparation de la **bourse multicollections du 28 février 2010** et la grande expo « **Belleville Model'EXPO** » qui se tiendra le week-end du **23 au 24 Octobre 2010**.

Encore un vaste programme pour les prochains mois. Mais en attendant, et comme chaque année, toute l'équipe AFB vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Contact AFB : 03 29 86 05 44 ou 03 87 52 86 15 ou 06 81 89 28 43.

Réunion de travail : les vendredis à 20h30 au local (Ecole élémentaire, place Maginot, Belleville).

Association Belleville Avenir

Notre association est toujours fidèle à nos trois manifestations annuelles :

- **LA BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER**, qui s'est déroulée les 3 et 4 octobre. Elle a remporté, comme habituellement, un gros succès, tant au dépôt qu'à la vente. Le dimanche, bien avant l'ouverture des portes, de nombreux acheteurs attendaient pour être les premiers à trouver le vêtement qu'ils cherchaient. Il faut dire que les articles proposés étaient en bon état (nos bénévoles y veillent lors du dépôt), certains neufs, et à des prix particulièrement bas. Bref, le flot ininterrompu de déposants et d'acheteurs ne nous a pas permis de nous ennuyer !
- **LA BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS** devrait avoir lieu les **24 et 25 avril 2010**, toujours à la salle des fêtes de la Mairie.
- **LA FOIRE AUX PUCES** est prévue les **13 et 14 Février 2010** à la Halle des sports A. Convard.

Lors de notre Assemblée Générale, le 3 décembre, nous déciderons des Associations caritatives que nous pourrions aider grâce aux bénéfices générés par le travail de tous nos bénévoles, l'aide de la ville de Belleville et, bien sûr, tous nos « Clients ».

Si nos actions vous intéressent, n'hésitez pas à vous joindre à nous ! Un grand merci et tous et bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente.



Echos des activités du club des personnes âgées

Voici déjà une année que j'ai pris les fonctions de présidente du club ; une année assez difficile.

- **En début d'année**, nous sommes allés à un spectacle théâtral organisé par les élèves du Collège St-Jean à Glorieux : très ravis de cette animation.
- **1^{er} avril** : réunion " Bouton d'Or ". De nombreuses personnes étaient présentes. Un repas gratuit offert a suivi.
- **2 avril** : Nous avons organisé une sortie très agréable sur le cours d'eau de la Meuse, en bateau.
- **La semaine suivante** : promenade dans les rues de la Ville de Verdun, en " Petit Train ". Tout le monde a apprécié ces petites sorties.
- **23 septembre** : animation " Sénior " avec un animateur dynamique ; nous avons eu droit à un repas gratuit ainsi qu'un petit air de trompette. Là aussi, nous étions très nombreux... Ce fut une journée très ensoleillée.
- **Jeudi 22 octobre** : quelques unes de notre club se sont rendues à la salle des Fêtes de Belleville pour un conférence sur la mémoire.
- Normalement, le 1^{er} décembre 2009, nous avons un après-midi spectacle à Thierville : « Papy Myrabel est de retour ! ».

Pour les beaux jours, nous pensons organiser des pique-niques (jeux de boules), la visite de l'usine " Petits Baigneurs", la visite de la " Dragée de



Verdun", des petites promenades sur les rives de la Meuse pour celles et ceux qui le peuvent évidemment.

Nous avons notre Assemblée générale le 9 décembre 2009. Un repas sera servi gratuitement pour les adhérents de plus de 70 ans résidents de Belleville.

Le repas est payant pour les adhérents extérieurs. Durant cette assemblée nous demanderons que notre club change d'appellation... « CLUB SENIOR »... c'est plus agréable.

Si toutefois vous désirez nous rejoindre, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons, deux après-midi par semaine, les lundi et jeudi de 13h30 à 18h00 à la M.J.C., place Maginot à Belleville.

Notre adhésion est fixée à 10 euros.

Venez nombreux et invitez vos amis (es) à découvrir la bonne humeur qui règne chez nous.

Le club et moi-même remercions M. le Maire et son Conseil municipal, nous remercions également le personnel de la mairie pour sa gentillesse.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, bien amicalement,

la présidente du club, Annette PIERSON.

Les Anciens Combattants en réunion



L'assemblée générale annuelle des Anciens Combattants de Belleville vient de se dérouler dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Denis Henrion. Une manière de rassembler plusieurs générations qui ont connu la guerre dans différents conflits : 1939-1945, l'Indochine et l'Algérie. Une assemblée qui n'a pas manqué de saluer les trois disparus de l'année écoulée par une minute de silence : Jean Moulet, Victor Dupont et Louis Betler. L'association compte actuellement quatre-vingt-cinq adhérents dont cinquante actifs, vingt-sept veuves et huit bienfaiteurs.

Denis Henrion a rappelé les moments forts qui ont marqué

l'année 2009. Ceux-ci au delà des activités de bureau, avec demandes de secours décès pour les veuves ou demandes de retraites du combattant, se résument à de nombreuses sorties des porte-drapeaux lors des cérémonies patriotiques, obsèques ou prises d'armes.

Le trésorier, André Hurelle, a présenté une comptabilité saine et positive : « un budget alimenté essentiellement par les cotisations des membres (10 euros pour les actifs et 5 euros pour les veuves) et la subvention de la commune de Belleville (530 euros) ».

Après le rapport moral et la présentation de comptes financiers équilibrés et approuvés à l'unanimité, le président a précisé que « les Anciens Combattants seront présents et déposeront une gerbe à la cérémonie du 11 novembre à 18 h, à Belleville, et comme les années précédentes, la section se retrouvera autour de la galette des rois le 10 janvier prochain à la salle des fêtes ».

L'ensemble des participants a ensuite rejoint la salle des fêtes pour un repas très convivial préparé par le traiteur Cosemans et

animé par l'orchestre "Ambiance", mêlant les générations et associant les femmes à cette forme de solidarité.

La composition du bureau

Président, Denis Henrion ; vice-président, Michel Proville ; trésorier, André Hurelle ; trésorier-adjoint, Michel Martin ; secrétaire, Claude Paquin ; secrétaire-adjoint, André Jacquin ; membres du bureau, Claude Durey, Albert Pricot, Hugues Hélin ; commissaires aux comptes, Michel Galimard, Christian Paté ; porte-drapeaux, Patrick Martin, Aimé George.

Biblio *Les livres poussent les murs*

Les travaux d'agrandissement de la biblio sont maintenant terminés. Les mètres supplémentaires ainsi gagnés, ont permis un espace plus lumineux et plus accueillant. Grâce au travail soigné des entreprises, le résultat est remarquable.

Mais il ne faut surtout pas oublier le travail des bénévoles qui, malgré la poussière, le bruit, ont tenu à ce que les adhérents puissent, coûte que coûte, assouvir leur envie de lecture.

Chaque étagère, chaque livre a été dépoussiéré, nettoyé afin d'offrir le meilleur service possible. Que toutes les personnes ayant participé à ce travail titanesque en soient remerciées.

Les enfants n'ont pas été oubliés dans la nouvelle disposition de la bibliothèque. Un petit espace, avec bacs à BD, petite table et chaises, leur est totalement réservé.

Pour toutes ces raisons, n'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu dédié à la lecture.

Et si vous avez un peu de temps libre à consacrer à la biblio, venez vous investir dans l'association et rejoindre l'équipe qui se fera une joie de vous accueillir !!!

Heures d'ouverture : le lundi, mercredi, vendredi de 15 heures à 17 heures 30 et le samedi de 10 heures à midi.



avant



après

A découvrir à la biblio :

Jean-Claude GEORGE nous conte, avec talent, les légendes et les mystères de la MEUSE. Qui se doutait que Nostradamus était venu à Fains-lès-Sources, le duc Charles III à Pagny et le diable un peu partout dans le département ?

Poète, romancier, conteur et généalogiste Jean-Claude GEORGES vit avec la Meuse de ses racines.

Livre disponible à la biblio ou auprès de son éditeur : édition, DE BOREE, côte Saint Vincent, route d'Argnat - Sayat 63207 RIOM Cedex.



FOOT DE BONHEUR

78 Avenue Gaston Demenois 55430 Belleville Tél. 03-29-84-10-58 Port. 06-88-21-01-09

Mail : footdebonheur@orange.fr Blog : <http://footdebonheur55.skyrock.com>

SIRET n° 501.258.644.00019 Code APE : 926C



AGENCE NATIONALE D'ÉDUCATION PAR LE SPORT
Fais-nous rêver
2007 Associations



Vers un nouveau projet éducatif : Une réalité.



Le 20/6 – Une fête réussie : La grande fête de solidarité à la maison de l'Enfance du 20/6 restera en 3 ans le plus grand moment de fierté pour FDB et tous ses proches. Organisée sur Thierville, la manifestation a drainé plus de 800 personnes sur la journée dont la moitié d'enfants qui ont pu profiter d'animations variées. Mais c'est surtout les félicitations et remerciements unanimes de tous qui nous ont touchés. Outre le fait d'avoir laissé 600 euros à la maison de l'enfance, elle aura gravé dans la tête des enfants des souvenirs importants. Et puis nous n'oublions pas ce courrier du directeur de la structure M. KIPS (à qui nous souhaitons bon rétablissement) plus qu'élogieux sur nos activités. Il aura fini de nous convaincre que c'est uniquement le positif qui est important.

Été – Notoriété FDB (APELS Cahiers de l'éducation par le sport N° 4 – L'associatif N° 3). Depuis 3 ans, notre vision positive et équitable pour tous n'est plus à prouver. 2 magazines viennent récemment de relater nos actions. Le premier tiré « des cahiers de l'éducation par le sport » édité par L'agence pour l'éducation par le sport (www.apels.org). Le second est tiré de l'Associatif N° 3 (<http://lassociatif.fr/>), brochure régionale récente qui évoque 2 de nos actions et notre conception d'un sport solidaire. Merci à eux de s'intéresser à notre « petite association » et de valoriser nos projets, nos bénévoles, nos enfants, notre philosophie.

07/09 – Stage à EVIAN pour Christophe et Jonathan du FEJM avec l'Olympique de Marseille, s'il vous plaît.

Samedi 22/7 – Thierry ROSSI et FDB en haut du Mont Blanc. Pour rallonger un peu ses vacances et prendre un peu de hauteur, Thierry ROSSI responsable chez BERNI (Verdun) partenaire de FDB a décidé avec 3 copains de s'attaquer au Mont Blanc. C'est chose faite. Bravo aux 3 copains. (voir la photo sur le blog.)

11/09 – L'Acisé (L'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) renouvelle son soutien pour la 3^e année consécutive. L'Acisé soutient le

projet d'insertion par le biais du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Samedi 12/9 – Une première à CHARNY. Pour la première fois en 3 ans, FDB avait convié ses adhérents sur le terrain de la commune de CHARNY. 30 enfants ont répondu présents sur cette animation.

Le 19/9 – Fête des sports 2^e édition : 4 associations solidaires avaient répondu présentes à la 2^e édition (Tir sportif, Boxe, Tennis, FDB). Au programme une animation conviviale, vivante, positive de la dynamique de ces structures. 60 enfants.

Le 3/10 – Une journée sous le signe du respect. 2 journées par an, FDB organise un regroupement spécifique à thème avec ses jeunes adhérents. La dernière en date qui a regroupé 36 enfants était placée sous le signe très sérieux du respect. Il s'agissait pour les enfants, en dehors des activités proposées sur la journée, de réfléchir sur leur représentation du respect. Tout un programme !

17/10 – 7^e édition à Bras. 35 enfants se sont retrouvés pour un nouvel après midi de jeux et de matchs à Bras sur Meuse. Un moment toujours très attendu par les enfants, les parents et les bénévoles.

24/10 – FDB s'oxygène à VAUX – Nouvelle animation, la balade en famille d'1h30 pour les 60 inscrits. Un accueil chaleureux des habitants pour un copieux goûter offert par la municipalité. Un très bon moment pour tous.

27/10 – Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), c'est parti – La convention vient d'être signée entre la ligue de l'enseignement, le CDOS et FDB. L'objectif de l'ingénierie mise en place par le CDOS est d'accompagner la structure pour reformuler son projet associatif mais aussi : améliorer encore son ancrage et la perception des autres, consolider sa lisibilité, formaliser ses partenariats, renforcer l'identité de la structure sur le territoire. Plusieurs semaines seront nécessaires à cette réflexion, à son élaboration et à sa mise en place. Un travail qui devrait souder encore plus l'équipe associative. Rendez-vous au printemps pour le résultat.

Merci enfin à DAVID TERRIER, notre parrain, d'être avec nous dès qu'il en a l'occasion ou dès que nous le sollicitons.

Repères : Aux beaux jours (le samedi à l'Aire CONVARD à BELLEVILLE 13h45-16h) – l'hiver au manège THEVENON - De nombreuses animations autour du sport, de la convivialité, du respect de tous.

Foot de Bonheur – 78, Avenue Gaston Demenois - 55430 Belleville – Tél. 03-29-84-10-58 – Port. 06-88-21-01-09 – Mail : footdebonheur@orange.fr – Blog : <http://footdebonheur55.skyrock.com>



Tennis-club de Bras-Belleville

Belleville : Un club formateur

Voici venu le temps des bilans et il n'est guère facile de résumer en quelques lignes, un an de la vie d'un club.

Je vais néanmoins le faire pour vous et commencer par ce qui fait la force d'un club : ses adhérents.

Ils ont été un peu plus nombreux cette année et nous finissons la saison avec 57 licenciés (51 l'an passé). C'est trop peu, j'en conviens, pour une commune comme la nôtre. « Mais les problèmes semblent identifiés et il ne reste plus qu'à les résoudre. »

Je pense que nous sommes sur la bonne voie, puisque nos élus, sensibilisés par nos demandes, ont pris conscience de nos difficultés. J'en veux pour preuve, la demande récente d'extension de la salle A. Convaincue formulée par M. PELTIER auprès des instances de la CODECOM de CHARNY.

N'en doutons pas, le chemin sera encore long pour voir nos désirs se réaliser.

En attendant, nous continuons à construire notre club, en misant sur la seule valeur sûre que nous connaissons : La jeunesse.

C'est pourquoi il est si important pour nous de développer notre école de tennis. Et ça marche plutôt bien de ce côté. 21 enfants fréquentent régulièrement nos écoles du mercredi et du samedi. Ces écoles animées par des jeunes ont proposé, en 2009, plus de 250 heures de cours.

Cette année, la délocalisation d'une partie des effectifs du samedi matin sur la salle de Charny va nous permettre de proposer encore plus d'heures de formation, y compris, et j'espère qu'ils répondront présents, pour les enfants de Charny et de Bras.

Autre projet que nous souhaitons réaliser en 2010. Proposer aux jeunes de Damvillers de créer « leur » école de tennis dans leur village.



Notre club compte dans ses effectifs des représentants de cette commune qui sont prêts à monter ce projet sur place, avec l'aide de la municipalité. Nous aurons je l'espère l'occasion de vous en reparler dans un prochain numéro.

Autre initiative dirigée vers la jeunesse. La création d'un CEL (Contrat Educatif Local) développé avec les écoles primaires de Belleville. 13 enfants inscrits à ce jour. Il s'agit là d'une démarche pédagogique destinée à enseigner gratuitement aux enfants de CE1 et CE2 la pratique du tennis, en dehors des heures de classe. Cet enseignement se traduit par 1 heure de tennis par semaine, le vendredi après-midi de 16h45 à 18h00, le matériel étant fourni par notre club. Cette démarche est bien accueillie par les enfants et les parents et nous espérons pouvoir l'élargir aux autres villages partenaires.

Voici maintenant un sourire venu de Roland Garros. Ils étaient 9 cette année à faire le déplacement vers la capitale du tennis et tous ont apprécié cette journée ensoleillée, au contact des grands noms du tennis mondial.

Au niveau compétition, nos femmes et nos hommes, jeunes et adultes se battent brillamment sur tous les fronts du département et d'ailleurs. Les fortunes sont diverses, mais pour les petits clubs il n'est jamais facile de s'imposer.

A noter les bons résultats en Coupe Crédit Mutuel, (1/4 de final) et en championnats d'été où nos dames et nos hommes se maintiennent respectivement en pré-régionale 2 et pré-régionale 3.

Notre tournoi jeunes a tenu lui aussi ses promesses en réunissant quelques 50 participants, tous du premier au dernier ont été récompensés par des petit cadeaux. Le soleil a largement contribué à la réussite de ce tournoi qui s'est déroulé sur les 15 derniers jours de juin.

Sachez encore que nous organiserons nos portes ouvertes aux environs du 15 avril 2010 et qu'à partir de cette date vous pourrez bénéficier de nos tarifs d'été et sans doute aussi des pass-tennis 2010.

Pour l'heure, vous pouvez vous procurer la nouvelle licence au prix de 50 euros pour un adulte, de 75euros pour un couple, 32 euros pour un étudiant et toujours 15 euros pour les jeunes jusque 18 ans.

Si vous souhaitez réagir à cet article, ou tout simplement nous interroger, vous pouvez le faire par Internet à cette l'adresse, (jean-claude.breugnon@orange.fr) n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions et remarques, elles seront étudiées et feront l'objet d'une réponse circonstanciée.

Le tennis club de Bras-Belleville vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne année sportive 2010.



JUDO CLUB BELLEVILLOIS

Au revoir Michel et... mille mercis



A l'automne 1992, Michel Lagrosse est arrivé dans notre club pour seconder le maître de judo de l'époque Jacques Piquet qui souhaitait être assisté après le départ de François Jacobée. C'était il y a 17 ans !

Pour des raisons professionnelles, Jacques est parti, remplacé par Franck Pacalis. Michel a continué son rôle d'éducateur. D'autres maîtres de judo se sont succédés : Alexandra Gurdak puis Christine Billerey et enfin Yann Chozalski. Fidèle au poste, Michel est resté

à leur côté pour les assister dans leur tâche. Pour initier au judo les jeunes de l'école, dans le cadre des contrats éducatifs locaux, il a même pris la peine, sur son temps de loisirs, de passer le diplôme de Jeunesse et Sports et a assuré cette responsabilité quinze ans durant.

Dix sept années consacrées au Judo Club Bellevillois, dix sept saisons sportives passées à nos côtés, dix sept ans consacrés à notre sport et à l'éducation des jeunes sont la

preuve de son engagement et de son dévouement. Avec lui, nombre de jeunes ont appris, entre autre, à serrer correctement la ceinture pour tenir le kimono !

A la fin de la saison 2008/2009, Michel Lagrosse a décidé de prendre un peu de distance avec le judo pour mieux se consacrer à sa famille et à ses loisirs. Nous le comprenons et nous nous résignons à devoir lui dire au revoir mais surtout à lui dire, du fond du cœur, merci, merci mille fois pour ta fidélité et ta disponibilité. Merci mille fois pour ton dévouement et ton implication dans la vie associative bellevilloise.

Notre maître YANN CHOZALSKI est arrivé premier au Championnat régional, catégorie ceinture noire et participe au Championnat de France à Paris, le 8 décembre 2009.

Toutes nos félicitations.



Yann, champion de Lorraine.

Les Francs Archers du Verdunois



Depuis septembre 2009, les FRANCs ARCHERS DU VERDUNOIS ont inauguré un nouveau style de tir à l'arc : « le tir 3D ». Le but de cette nouvelle discipline, en pleine expansion au sein de toutes les ligues de France, est de tirer sur des animaux en mousse, de taille réelle, dans un milieu naturel.

Pour cette nouvelle discipline, mise en place par Hervé CHENET et différents membres du club, nous avons reçu le soutien de la municipalité de

BELLEVILLE qui nous mit à disposition le Fort Saint-Michel, pour nous permettre de proposer un parcours d'environ un kilomètre où l'on peut tirer sur 20 cibles. Nous tenons à remercier M. le Maire Yves PELTIER et les services techniques pour leur aide.

Nous sommes toutefois toujours présents à la salle Alain Convard pour le tir « normal » sur cibles où tous les membres du club et moi-même serons ravis d'accueillir tous les nouveaux licenciés ou personnes intéressées par le tir à l'arc, car le tir à l'arc se pratique de 8ans à 80 ans (et plus).

Entraînements à la Halle CONVARD

- Mardi de 18 h à 20 h (initiation Jeunes et CEL).
- Jeudi et Samedi de 17 h 30 à 20 h (tireurs confirmés et autonomes).
- Dimanche de 10 h à 12 h 30 (en fonction de la disponibilité de la salle).

Entraînements au Fort Saint-Michel

- Un samedi sur deux, de 13 h 30 à 17 h en fonction du temps ; en cas de fortes pluies (ou d'ouragan !!!) l'entraînement est annulé. Pour plus d'infos voir sur le site internet du club.

Pour terminer, depuis les démissions de T. GUSSE et D. LEONARD, un nouveau bureau a été élu.



- Président : HANQUET Denis
- Vice-président et Président d'honneur : PETITDEMENGES Jacques
- Secrétaire : PARIZEL-BABRON Alexandra
- Trésorier : CHENET Hervé
- Responsable jeunes : MOLLET Franck
- Membres du bureau : ARROUGE Dorothee, FEUILLARD Christian.

Pour plus d'infos ou de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

francarchersduverdunois@gmail.com ou à visiter notre site internet : <http://francarchersverdunois.jimdo.com>

HANQUET D.,
président des Francs Archers du Verdunois.



L'école de Foot du S.A. Verdun Belleville

Début septembre, c'était la rentrée des classes, mais également la rentrée du Foot pour nos plus jeunes joueurs Verdunois et Bellevillois. Ils reprenaient le chemin du stade « le parc à ballons ». Et depuis ce jour, chaque mercredi en début d'après-midi, les jeunes débutants jouent sous la direction de Stéphane PAILLET.

Les poussins (U10, 11), eux, apprennent à bien jouer au Foot les Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h00 avec de jeunes éducateurs, Jean Pierre KLEIN et Yoann HUNTER, sous le regard attentif des anciens Pierre ARNOULD et Luc FRADCOURT toujours prêts à les seconder et les conseiller.

Les benjamins (U12, 13) s'entraînent à Verdun à la plaine de jeux d'OZOMONT le Mercredi de 15h30 à 17h00 et le Vendredi de 17h30 à 19h00, sous la responsabilité de Rémy ALLAM et Romain CAQUART, ayant double casquette de joueurs seniors et entraîneurs U12,13, assistés de Daniel MILEGIA et de Michel DEBAEL. Leurs 2 équipes participent à un championnat du secteur de Verdun.

Les résultats dans l'ensemble sont très satisfaisants pour ce début de saison, et de nouveaux joueurs nous rejoignent toutes les semaines. Tout va donc pour le mieux dans le petit monde du Foot des plus jeunes Verdunois et Bellevillois.

Les débutants (U7, 8, 9), les 2 équipes poussins (U10, 11) et les benjamins (U12, 13) jouent le samedi après-midi sur le terrain du Parc à Ballons de Belleville.

Le foot à 11 :

La catégorie U15 (anciens moins de 13 ans) participe au championnat départemental. Cette catégorie est dirigée par un nouvel entraîneur, Tony ESPOZITO. Les résultats de début de saison sont assez mitigés. Les effectifs sont pourtant de qualité, mais il reste encore beaucoup de travail.

Les catégories U17 (anciens moins de 15 ans) et U19 (anciens moins de 18 ans) participent à un championnat régional sous la direction de Jacky FERRY, pour les U17, et Didier DUMONTIER, nouvel entraîneur des U19. Début de championnat très satisfaisant et prometteur pour ces équipes.

Les catégories seniors font un début de championnat exceptionnel et très encourageant pour la suite. Il y a longtemps que le Club n'a pas connu un tel départ : l'équipe Fanion a la 2^e place du championnat de Division d'Honneur Régional, l'équipe 2 a la 1^e place, à égalité avec Velaines de la 1^e Division de district, et l'équipe 3 a la 5^e place de la Promotion de Première Division de district.

En plus des résultats particulièrement excellents, les effectifs sont à la hausse dans toutes les catégories, ce qui ne peut que nous donner l'envie de persévérer dans cette voie pour toutes les catégories et montrer que le SA VERDUN BELLEVILLE est au mieux de sa forme.

Tous ces résultats ne pourraient exister sans la collaboration des villes de BELLEVILLE et VERDUN, qui mettent à notre disposition des installations et du matériel d'excellente qualité. Nous les en remercions vivement.

N'oublions pas les parents et grands-parents qui, toutes les semaines, emmènent les joueurs lors des déplacements parfois très éloignés, et qui participent à la préparation des goûters des plus jeunes, en fin de plateaux Débutants et Poussins à Belleville.

Le Président, les éducateurs, les responsables d'équipes et les dirigeants du S.A. Verdun Belleville souhaitent à tous les parents, joueurs et à la municipalité, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous attendent à sa soirée de la saint-sylvestre que le SAVB organise à la salle Cassin.

Naissances du 2 juin 2009 au 15 novembre 2009

GONZALEZ Mathys	2 juin 2009	Verdun
GOLTRANT Jodie	3 juin 2009	Verdun
HUBERT Mathys	26 juin 2009	Verdun
MOYEMONT-SPINNER Jules	2 juillet 2009	Verdun
COLIN Agathe	19 août 2009	Verdun
CARDON Ilan	14 août 2009	Verdun
LUDWIG Noëline	22 août 2009	Verdun
PEYROUX-FOURREY-CIUCA Lana	25 août 2009	Verdun
LEBLANC Ludivine	2 septembre 2009	Verdun
DOUYRADO DA SILVA Boston	10 septembre 2009	Verdun
SPITAËLS Harley	16 septembre 2009	Châlons-en-Champagne
CHEVALLIER Kaylie	15 septembre 2009	Verdun
WAGNER Adrien	16 septembre 2009	Verdun
LAMBERT Louane	17 septembre 2009	Bar-le-Duc
GOMEZ Florine	4 octobre 2009	Verdun
GEORGE Antoine	20 octobre 2009	Verdun
LEBOURG Aloïs	19 octobre 2009	Verdun
DUCHAMPLECHEVAL Nina	3 novembre 2009	Verdun
KANTEMIR Beren 15	novembre 2009	Verdun

Mariages du 20 juin 2009 au 29 août 2009

RENOTTE Philippe et VACCARO Muriel	20 juin 2009
BEAUMONT Pascal et DI MARCO Corinne	20 juin 2009
GABRIEL Julien et GEORGES Carinne	27 juin 2009
GAFFRIC Jean-Claude et HOUBRE Sylviane	27 juin 2009
DRION Jean-Charles et SKORUPINSKI Annie	27 juin 2009
ALEXANDRE Matthieu et JOSEPH Myriam	4 juillet 2009
LORRAIN Jean-Paul et DRUET Vanessa	1 ^{er} août 2009
CIRÉ Christophe et BERTRAND Sabrina	8 Août 2009
FERO Drinaldi et XAMO Isida	29 août 2009
HUSSON Morgan et PITTON Elodie	29 août 2009

Décès du 6 juillet 2009 au 25 novembre 2009

BENAGLIA née JACQUIN Josiane	22 juin 2009	à Verdun
TONNER Pierre	7 juillet 2009	à Verdun
DUPONT Victor	27 juillet 2009	à Verdun
FORTELE Pierre	5 août 2009	à Verdun
TARQUIN née YOVANOVITCH Jeannine	27 août 2009	à Vandœuvre-les-Nancy
RODRIGUEZ-AYUSO Richard	14 septembre 2009	à Jœuf
GODART Gisèle	19 septembre 2009	à Verdun
MAYOT Julien	2 octobre 2009	à Merfy (51)
HUSSENET Serge	23 octobre 2009	à Belleville
GARRY Jacques	29 octobre 2009	à Verdun
BILLY René	25 novembre 2009	à Verdun

MÉDAILLES ET DISTINCTIONS



Au jour de l'armistice, les médailles régionales, départementales et communales sont venues récompenser des années de dévouement.

La salle des fêtes de Belleville était comble à l'occasion de la remise de médailles régionales, départementales et communales à M. le Maire et à Denis Henrion, ancien adjoint, pour leur dévouement de plus de trente ans au sein de notre commune. Au côté de M. le Sous-préfet, on pouvait remarquer la présence de nombreux élus de la commune, du canton de Charny et de la CODECOM. De nombreux représentants d'associations, de l'Armée et de la Gendarmerie avaient fait le déplacement. Le Sous-Préfet, heureux de découvrir de nombreux responsables de son arrondissement, a rendu hommage au travail des deux élus et à leur dévouement.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que Yves PELTIER a épinglé la médaille au revers de la veste de son collègue Denis HENRION qui, pendant cinq mandats, a su se rendre disponible et fidèle à la collectivité.

M. le Sous-Préfet, quant à lui, a remis la médaille à M. le Maire.

Marie-Paule SOUBRIER, première adjointe, a rappelé l'engagement public et le dévouement sans faille à la commune et à son canton de son premier magistrat. Après l'intervention de M. le Député, M. le Maire, très ému, s'est adressé à la nombreuse assistance : « vous m'avez permis d'aller de l'avant et de réaliser de nombreux projets ».

Peu avant, deux porte-drapeaux dévoués ont été distingués : M. Patrick Martin et M. Aimé Georges.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



Médaille d'honneur agricole ARGENT

Madame Ghislaine JACQUEMIN née CROUET
Expert PSSP - MSA Reims - 24, Av. Aristide Briand - Belleville

Médaille d'honneur du travail - ARGENT

Monsieur Marc BURATI
Technicien électricité gaz Réseau URE Champagne Ardenne, Charleville-Mézières
21, rue des Closeries - Belleville

Médaille d'honneur du travail - VERMEIL

Monsieur Philippe CHRISTOPHE
Contrôleur prestations CPAM Meuse, Bar-le-Duc - 26, rue des Closeries, Belleville

Monsieur Michel PATENERE
Réceptionnaire Cora Verdun - 6, rue Général Sarrail, Belleville

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités

ARGENT

Madame Maryline HUSSON née ALBERT
Centre Hospitalier de Verdun - 17, rue Général Koenig, Belleville

M. Philippe RADIÈRE
Agent des Services Hospitaliers Qualifié, Centre Hospitalier de Verdun - 43, rue Général Sarrail, Belleville

VERMEIL

Madame Agnès BAU
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de la Meuse, Bar-le-Duc - 22, rue de Douaumont, Belleville

Madame Josiane DARTOY née SZTOR
Psychologue Hors Classe, CHU Verdun - 20, chemin du Halage, Belleville

Madame Nicole GARAND née BLAISE
Infirmière psychiatre classe supérieur, CHU Verdun - 20, Lotissement des Closeries, Belleville.

A la date d'impression de ce bulletin, la liste officielle des médaillés au titre du second semestre n'étant pas encore parue, la liste ci-dessus sera complétée lors de la diffusion du prochain Belleville Démocratie.

Pizza Presto

LIVRAISON
GRATUITE
ET RAPIDE
À DOMICILE



**OUVERT
7/7**

03 29 809 809

14, RUE DU GENERAL DE GAULLE
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Filien

Le maintien à domicile en toute tranquillité

LE SERVICE **TÉLÉASSISTANCE** DE L'ADMR

24h sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an

www.filien.com ou **03 29 86 77 77**

Filien Ecoute ADMR

Rue A. Sauvy - ZA du Wameau
BP 10219 - 55105 VERDUN



albrand

MENUISERIE ALUMINIUM ET PVC

PORTES AUTOMATIQUES

FERMETURES ET STORES

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MÉTALLERIE

7, Avenue Aristide Briand
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Tél. **03 29 84 23 16**

Fax : **03 29 86 13 62**

Site internet :

<http://perso.wanadoo.fr/albrand>

E-mail : albrand.sarl@wanadoo.fr

"La Réponse au Bris de Glace"

- ▶ **Réparation**
- ▶ **Remplacement**
- ▶ **Pare-Brise**
- ▶ **Glace latérale**
- ▶ **Lunette arrière**
- ▶ **Optique de phare**
- ▶ **Marquage antivol**



**AGRÉÉ
ASSURANCES**

N° Vert 0 800 400 200

© RÉSEAU **france**
PARE-BRISE

14, Avenue du Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE - VERDUN

TEL. 03-29-86-84-66 - FAX 03.29.86.84.67

fpb55@orange.fr



CREATION GRAPHIQUE
EDITION & IMPRESSION

LEFEVREGRAPHIC
studio >>>

NOIR ET COULEUR
TOUS FORMATS • TOUS SUPPORTS
PETITES ET GRANDES QUANTITÉS

VERDUN • Tél. 03 29 85 98 41

NOUVEAU... SERVICE IMPRESSION NUMERIQUE COULEUR



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

www.intermarché.com

**TOUS
UNIS
CONTRE
LA VIE
CHÈRE**

OUVERT
du **LUNDI** au **SAMEDI**
de 8h30 à 19h15
sans interruption
et **TOUS**
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30

**STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24**

4-6 av. du Général de Gaulle

BELLEVILLE-SUR-MEUSE